AMO MER
TENNIS DE TABLE

ADHESION

SAISON 2023-2024

Nous vous invitons à procéder à votre inscription en ligne. Vous pourrez régler votre licence par paiement bancaire. Pour ce faire, scannez le QR Code ou cliquez sur ce lien https://amomertennisdetable.comiti-sport.fr/

CONTACT

06 52 19 10 99

AMO-MER-TT@ORANGE.FR

AMO MER
TENNIS DE TABLE

BULLETIN D'ADHESION
2023-2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu et département de naissance :

Nom du représentant légal :

Profession :

Adresse complète :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Montant de la cotisation : euros

Réglée par :

☐ ESPECES ☐ CHEQUE ☐ COUPONS SPORT

☐ BONS CAF ☐ CESAM ☐ PASS'SPORT ☐ YEP'S

Pour les licenciés majeurs : si vous avez un certificat médical datant de moins de 3 ans, complétez, datez et signez le questionnaire de santé correspondant (23-10-1). Dans le cas contraire ou si vous avez répondu « oui » à au moins une question de ce questionnaire de santé, présentez un nouveau certificat médical (23-9).

Pour les licenciés mineurs : le certificat n'est plus obligatoire, complétez le questionnaire (23-10-2) correspondant et ne redonnez au club que l'attestation située en bas du formulaire.

Je souhaite faire de la compétition (si oui, remplir la fiche d'engagement)

☐ OUI ☐ NON

Pour les mineurs souhaitant jouer en compétitions, il est nécessaire que les parents s'engagent à participer aux transports.

AMO MER
TENNIS DE TABLE

TARIFS 2023-2024

Né entre 2013 et 2019, Loisirs et Sport adapté	100 €
Né entre 2005 et 2012 et avant 2005 (étudiant)	125 €
Né avant 2005	150 €
1ère licence féminine	50 €

Gratuit pour les mamans des licenciés la première année et tarifs dégressifs pour les familles (2ème licence = -10%, 3ème licence = -20% ...).

Paiement possible de la licence en plusieurs fois par chèques, bons « passeport temps libre » de la CAF 41, coupons sport ANCV ou par les aides des Comités d'Entreprise.

Possibilité, sous conditions, de déduire du prix de la licence les aides de la Commune « CESAM », de l'Etat « Pass'Sport » et de la Région « Yep's » (sous réserve de reconduction). Le Département offre un chèque sport-culture pour les 8-18 ans (valable si le mineur n'était pas membre la saison précédente - chèque de 41€ ou égal au montant de la licence s'il est inférieur, versé directement à la famille).

<u>Autorisations</u>

J'autorise les éducateurs, les licenciés ou les parents des licenciés du club à transporter mon enfant à bord de leur véhicule lors des compétitions se déroulant à l'extérieur du club ou pour se rendre aux entraînements.

☐ OUI ☐ NON

J'accepte que des photos et des vidéos soient prises durant l'année pour qu'elles apparaissent dans la presse et sur les différents outils de communication du club (site internet, pages Facebook & Instagram, ...)

☐ OUI ☐ NON

J'ai lu et j'accepte la charte du licencié du club

☐ OUI ☐ NON

Signature du joueur ou de son représentant légal

Inscription à remettre au gymnase avant le 06/10/2023 accompagnée des autres pages ci-après.

FICHE D'ENGAGEMENT COMPETITIONS 2023-2024

(à remplir si vous avez répondu oui
à la dernière question du bulletin d'adhésion)

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Inscrire vos disponibilités ci-dessous.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE - PHASE 1

JOURNEE	DATE	PRESENCE (OUI / NON)
J1	23-24/09/2023	
J2	07-08/10/2023	
J3	21-22/10/2023	
J4	04-05/11/2023	
J5	18-19/11/2023	
J6	25-26/11/2023	
J7	09-10/12/2023	

Ces informations sont utilisées pour établir la composition des équipes. Aussi, il vous est demandé de bien vouloir les remplir et de tenir vos engagements. En cas de doute quant à votre disponibilité, merci de mettre un point d'interrogation.

Pour la seconde phase, un tableau similaire vous sera adressé début décembre 2023.

CRITERIUM FEDERAL

TOUR	DATE	PRESENCE (OUI / NON)
1	14-15/10/2023	
2	01-02/12/2023	
3	27-28/01/2024	
4	06-07/04/2024	

FFTT
N° 23-10-2

Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes mineur au moment de la prise de la licence

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.
Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ **un garçon** ☐ **Ton âge:** ☐ **ans**

	Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.	Oui	Non
	Durant les 12 derniers mois :		
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
2	As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport?	☐	☐
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
	Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)		
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	☐	☐
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
17	Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année?	☐	☐
	Aujourd'hui :		
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
	Questions à faire remplir par tes parents :	☐	☐
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et de son représentant légal.
Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.
Pas de certificat médical a fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.
Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

FFTT N° 23-10-2

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____ PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.
Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du joueur mineur	Date et signature du représentant légal obligatoire

N° 23-10-1

Questionnaire de Santé pour Majeur

Vous pouvez répondre a cet autoquestionnaire si êtes majeur et avez un certificat médical datant de moins de trois ans, et si vous avez été licencié en continu depuis cette date, avec la mention "certificat médical présenté".

Un certificat médical ne peut être prolongé plus de deux fois avec un questionnaire de santé.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. **Durant les 12 derniers mois :**		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essouflement inhabituel ?	☐	☐
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite a un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.
Pas de certificat médical a fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

N° 23-10-1

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____ PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour (le certificat médical devra avoir été prolongé au maximum 2 fois par un questionnaire de santé et dans la continuité) et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.
Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ____/____/____

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

N° 23-9

SAISON 23-24

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débuter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :

N°23-10-3

Questionnaire de Santé pour Majeur

Licence Découverte

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si vous êtes majeur et souhaitez souscrire à une licence Découverte auprès de la FFTT.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. **Durant les 12 derniers mois :**		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essouflement inhabituel ?	☐	☐
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite a un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical a fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

N°23-10-3

ATTESTATION

(Coupon à découper et à fournir au club effectuant votre demande de licence découverte)

Je soussigné :

NOM : _____ PRENOM : _____

N° de licence : _____ (si existant et connu) Date de naissance : _____

atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé nécessaire à ma prise de licence Découverte (uniquement)

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

AMO MER
TENNIS DE TABLE

CHARTE DU LICENCIE

Article 1

Chaque licencié doit utiliser une balle par personne lors des matchs et des entrainements. Il fait également le nécessaire pour ramasser et récupérer toutes les balles mises à disposition. Chacun doit être très attentif pour casser le moins de balles possibles.

Article 2

Chaque licencié doit venir aux entraînements avec une tenue de sport, des chaussures propres, une gourde et une serviette.

Article 3

Chaque licencié doit poser son sac, avec toutes ses affaires dedans, à gauche du gymnase le long du mur. Il est interdit de le poser sous le tableau, dans l'entrée et dans le bureau.

Article 4

Pour les licenciés scolarisés (section sportive, groupe élite…), des casiers sont disponibles pour laisser leur raquette, serviette et gourde. Un placard est également disponible pour laisser leurs chaussures propres, celles-ci devant être dans un sac (voir avec les entraîneurs les places disponibles).

Article 5

Après un match et/ou un entraînement, la douche est fortement conseillée. Les enfants et les adultes doivent obligatoirement se doucher séparément.

Article 6

Chaque licencié doit monter et démonter son aire de jeu que ce soit à l'entraînement ou en match.

Article 7

Les commandes de matériel faites par le club se font tous les quinze jours et doivent être réglées à l'avance.

Article 8

La volonté du club est de travailler collectivement ainsi chaque licencié, quel que soit son niveau, son âge…, doit s'entraîner avec l'ensemble des licenciés. En cas d'absence à un entrainement, il faut prévenir l'entraîneur. Chaque licencié s'engage à venir s'entraîner régulièrement. Un état des présences sera réalisé à chaque entraînement par l'entraîneur.

Article 9

Chaque licencié doit régulièrement consulter les différents canaux d'informations du club (mail, site internet, page Facebook & Instagram, affichage au club) afin de se tenir au courant des différentes compétitions auxquelles il doit participer, des manifestations, de la vie du club.

Article 10

Chaque licencié doit obligatoirement prévenir le plus tôt possible en cas d'absence à un match ou une compétition. Chaque licencié doit remplir une feuille d'engagement sur 12 mois et en cas d'absence non prévenue au moins 2 semaines à l'avance, sauf en cas de blessure et de maladie, une sanction financière de 20 euros sera appliquée.

Article 12

Chaque licencié ou parent de licencié inscrit au critérium fédéral doit signer la feuille de participation affichée sur le tableau du club à chaque tour, afin de valider sa participation. Cette dernière est prise financièrement par le club.

Article 13

Chaque licencié ou parent de licencié inscrit au critérium fédéral doit emmener au moins 1 fois sur les 4 tours d'autres joueurs et rester sur place le temps de la compétition.

Article 14

Chaque capitaine d'équipe doit s'assurer de la présence de ses joueurs en début de phase via la feuille d'engagement et à chaque match au moins 15 jours avant celui-ci. En cas d'absence de l'un d'eux, il se réfère à l'entraîneur pour connaître les potentiels remplaçants. Chaque capitaine doit contacter chaque joueur à chaque match afin de lui communiquer les diverses informations utiles (heure de départ, lieu de rendez-vous, voiture...). A l'issue des matchs joués à Mer, le capitaine doit rentrer les résultats de son équipe sur internet. Enfin, afin de communiquer dans la presse et sur nos différents canaux d'informations, chaque capitaine doit envoyer, avant le dimanche soir, le score avec une ou deux phrases résumant le match par mail ou sms à la personne référente de la commission Communication et Sponsors.

Article 15

Chaque licencié doit être présent et aider au moins une fois par an à une manifestation du club (loto, compétition, tournoi, ...).

Fait à Mer, le 16 juin 2023

Signature du licencié
« lu et approuvé »,
le

Signature du parent du licencié si celui-ci est mineur
« lu et approuvé »,
le